



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

indemnisation des victimes

Question écrite n° 36646

Texte de la question

M. Jean-Pierre Gorges attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les difficultés rencontrées par les victimes de traumatismes crâniens quant à leur indemnisation. Les causes de ces difficultés ont été clairement identifiées, mais aucune mesure n'est prise pour y remédier. Il souhaite savoir si les dispositions nécessaires vont être mises en oeuvre et selon quel calendrier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Gorges](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36646

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 2008, page 10354

Question retirée le : 16 décembre 2008 (Retrait pour cause de question identique)